DEPARTEMENT DE LA GIRONDE **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 MARS 1967** 3e CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT D'UNION ET DE LA MAJORITÉ



Jacques LAVIGNE

Avocat à la Cour

Député sortant — Conseiller Général

Administrateur des Hospices de Talence

Électrices, Électeurs,

En m'accordant, dès le premier tour 15.863 voix, soit 40 % des suffrages exprimés, malgré la présence de six autres candidats, vous m'avez placé largement en tête. Je n'avais jamais obtenu au premier tour, un tel nombre de voix, ni en 1958, ni en 1962. Je vous remercie de cette nouvelle marque d'estime et d'amitié.

La 3e Circonscription de la Gironde s'est ainsi associée au triomphal succès remporté sur le plan national par la Ve République, qui a permis au premier tour, l'élection de 62 membres de la majorité sur 73 élus, dont un seul pour la Fédération de la Gauche. Cette proportion n'avait jamais été égalée dans le passé.

Mais la décision finale n'interviendra que dimanche prochain.

J'ignore les tractations qui ne vont pas manquer d'intervenir entre les deux tours, sachant seulement aujourd'hui que le candidat communiste a l'intention de se désister en faveur du socialiste, M. DESCHAMPS. Lorsque vous lirez cette circulaire, sa décision sera prise.

Le choix dépasse donc les questions de personne et les querelles secondaires.

L'union marxiste est réalisée.

Ce que les marxistes peuvent faire, les modérés le peuvent aussi.

Que ceux qui ont voulu manifester leur estime à d'autres candidats, épris, comme moi, de justice et de liberté, se retrouvent dimanche prochain sur mon nom afin de sauvegarder l'essentiel de nos valeurs morales, la Paix entre toutes les nations, l'amélioration continue de nos conditions de vie.

Je m'adresse tout particulièrement aux électrices et électeurs du Centre Démocrate qui partagent avec moi des objectifs d'Ordre, de construction européenne, de Progrès et de Promotion Familiale ; qu'ils n'oublient pas que le candidat socialiste veut remettre en cause non seulement les institutions mais aussi la paix scolaire puisqu'il a signé le manifeste contre l'aide à l'enseignement privé et qu'il se prononce, en fait, contre la liberté de l'enseignement.

Que les hommes épris de paix n'oublient pas que le candidat socialiste se veut être pacifique mais que son parti a été responsable d'une politique de guerre en INDOCHINE, en ALGERIE, à SUEZ.

Que les hommes épris de justice sociale n'oublient pas que les personnes âgées, lorsque les socialistes étaient au pouvoir ne disposaient que de 2,35 F par jour, et qu'il a fallu attendre le régime actuel pour obtenir l'assurance-chômage, le fonds national de l'emploi, la suppression progressive des abattements de zone de salaires, la 4e semaine de congé payé.

Que ceux qui sont, à juste titre, avides de réconciliation nationale, n'oublient pas qu'un leader socialiste, et non des moindres, déclarait en 1958 que les activistes devaient être exécutés sans jugement.

Que ceux qui sont favorables à la liberté du commerce se souviennent que les socialistes veulent la disparition des petits commerçants et qu'un second super-marché se prépare à TALENCE, sous les auspices du maire actuel ; qu'ils n'oublient pas davantage que le socialiste CASSAGNE a fait classer BRIENNE marché d'intérêt national, que son ami DESCHAMPS ne peut que promouvoir la polyvalence de ce marché, c'est-à-dire **la disparition progressive des Capucins et la ruine du quartier. Attention ! demain il sera trop tard !**

CITOYENS ET AMIS DE TALENCE,

Voulant par tous les moyens arriver à ses fins, convoitées depuis si longtemps, Monsieur DESCHAMPS n'a pas hésité à lancer contre moi une campagne personnelle de dénigrement systématique voisine de la diffamation. Je n'utiliserai jamais de telles méthodes en honneur dans le Parlement de jadis.

Je ne saurai cependant vous laisser abuser par des déclarations fallacieuses, susceptibles de fausser la sincérité du scrutin :

Hier, en 1965, M. DESCHAMPS agitait, pour gagner les élections municipales, l'épouvantail de la fusion BORDEAUX-TALENCE. Elle n'a jamais eu lieu que dans son imagination et pour des motifs purement électoraux.

AUJOURD'HUI, IL ANNONCE UNE AUGMENTATION D'IMPOT DE 300 A 400 % DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE ; C'EST LA UNE NOUVELLE IMPOSTURE : JE LUI OPPOSE UN SOLENNEL DEMENTI. LA COMMUNAUTE NE DOIT ENTRAINER AUCUNE MAJORATION DE LA FISCALITE POUR LES TALENÇAIS, AU CONTRAIRE !

Les électeurs du premier tour, et ceux trop nombreux qui n'ont pu prendre part au scrutin, sauront, j'en suis sûr, confirmer massivement dimanche prochain le magnifique élan national du 5 mars 1967.

VOTEZ POUR VOTRE MAJORITÉ

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Jacques LAVIGNE

AVOCAT

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Docteur Marc LEVRIER

VU : LE CANDIDAT

U.F.I. - Bordeaux